





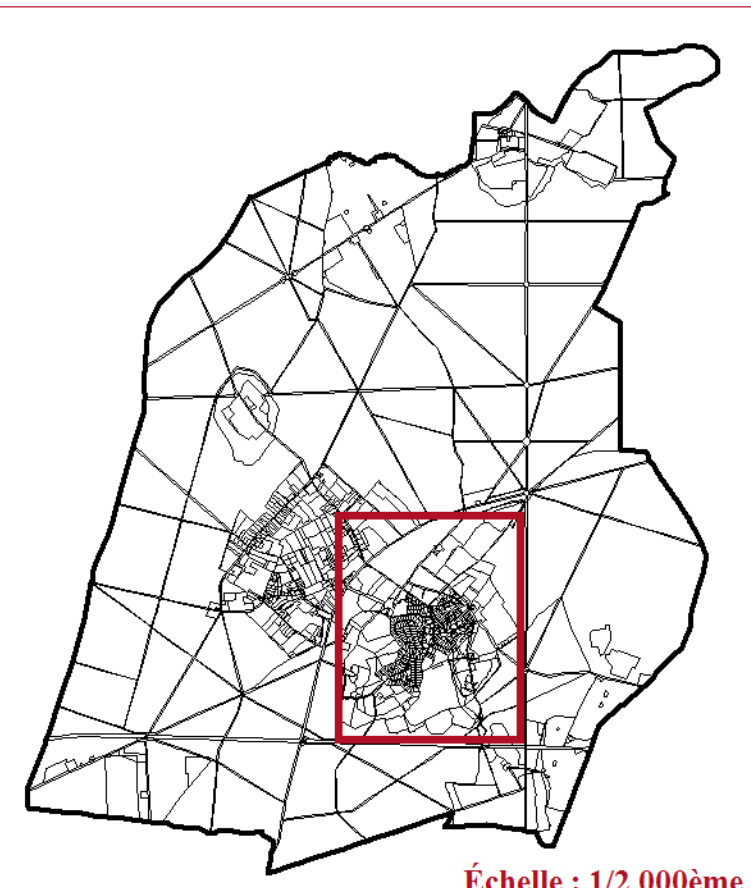
COMMUNE DE CHANTEAU
AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION ORLEANAISE

3.3

Commune de
CHANTEAU

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE



Échelle : 1/2 000ème

APPROUVÉ LE 8 FÉVRIER 2013

agence d'urbanisme
de l'agglomération orléanaise

Source : Cadastre 2011 Chanteau ©DGFiP

- U

Ue

Uh

Um

AU

AUa

2AU

A

AI

An

Ar

N

NI
- Limite de zone et de secteur

Zone urbanisée

Zone urbaine d'activité économique

Zone de services publics ou d'intérêt collectif

Pharmacie centrale des Armées

Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat

Zone d'urbanisation future, à long terme, à vocation d'habitat

Zone agricole

Secteur de tailles et de capacités limitées

Secteur de tailles et de capacités limitées à destination d'artisanat

Zone naturelle

Secteur de tailles et de capacités limitées
- 3

Emplacement réservé
- 10

Élément de paysage à protéger au titre de l'article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme
- 2

Bâtiment agricole dont le changement de destination est autorisé au titre de l'article L.123-3-1 du code de l'urbanisme